



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : Octobre 2015

Date de révision : Février 2019

1. IDENTIFICATION

Nom du produit :	Sel
Synonymes :	Chlorure de sodium Sel de déglçage Sel gnerateur de chlore Sel traité Warwick Select Ultra sel industriel sel FC Sel à chasse Sel Warwick Sel à chasse Sel Warwick saveur de pomme Sel à chasse Sel Warwick saveur de soufre Sel à chasse Sel Warwick saveur d'anis Sel à chasse Sel Warwick saveur de fruits des champs Sel à chasse Sel Warwick saveur de châtaigne Sel à chasse Sel Warwick saveur thé-des-bois. Bloc de sel naturel, cobalt, iodé, trace de minéraux, soufre et blanc. Bloc de sel TOTAL pomme, châtaigne, anis, thé-des-bois et fruits. Minéraux suprême cobalt, iodé et oligo-éléments. Trophy Rock (roche) et Trophy Rock FOUR65.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation du produit	Dégivreur, industriel général, adoucisseur/conditionneur d'eau, alimentation animale
Restriction d'utilisation	Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée

Identification du fournisseur

Distributeur / Importateur :
 SEL WARWICK INC.
 807 boul. Pierre-Roux Est
 Victoriaville, Qc Canada G6T 1T7
 TEL : 819-758-5229

Téléphone en cas d'urgence 819-758-5229

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers physiques	Non classé.
Risques pour la santé	Non classé.
Risques pour l'environnement	Non classé.
Risques définis pour OSHA	Non classé.
Élément d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mot indicateur	Aucun(s)/aucune(s).

Mention de danger	Le produit et/ou le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
Intervention	Se laver les mains après l'usage.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles, i.e. agents oxydants puissants (voir section 10).
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Danger(s) non classé(s)	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Sans objet.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Remarque sur la composition Les critères d'inscription des composants dans cette section sont : les agents cancérigènes, respiratoires sensibilisateurs, mutagènes, tératogènes et toxiques pour la reproduction sont énumérés lorsque présents à 0,1% ou plus; composants qui sont autrement dangereux selon SIMDUT/OSHA sont énumérés lorsque présents à 1.0% ou plus. Composants qui sont autrement dangereux ne sont pas répertoriés. Les produits relatifs à la présente fiche signalétique ont différentes proportions des composants qui ne répondent pas aux critères d'inscription.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Si la poussière est inhalée, amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Rincer la bouche. Si une grande quantité est ingérée, obtenir des soins médicaux.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	Le sel et des mélanges sont incombustibles.
Moyen d'extinction inapproprié	Sans objet
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Lutte contre l'incendie / Instructions	Le sel n'est pas combustible et n'est donc pas le matériau de préoccupation pour les équipements ou méthodes lutte contre les incendies.
Méthodes particulières d'intervention	Dans le cas d'un incendie, des équipements et des méthodes qui sont compatibles avec la matière en combustion doivent être utilisés.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits dangereux résultant de la combustion	Chlore Chlorhydrique. Oxyde de sodium.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électostatiques	Pas disponible.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Restreindre l'accès à la zone afin de faciliter le nettoyage.
Méthodes et matières pour le Confinement et le nettoyage	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Empêcher l'entrée directe dans les cours d'eau et d'égouts. Suite à la récupération du produit, rincer la zone avec de l'eau si nécessaire. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la section 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet direct dans les cours d'eau et les égouts.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Évitez de respirer de la poussière
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart de matières incompatibles, i.e. agents oxydants puissants (voir section 10)

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles techniques appropriés	Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux de substances en suspension en-deçà des limites d'exposition.
Mesures de protection individuelle, tel que l'équipement de protection individuelle	
Protection du visage et des yeux	Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux rigides dans des conditions où la poussière est présente

Protection de la peau	
Protection des mains	S'il y a contact constant avec la peau, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Dangers thermiques	Sans objet.
Mesures d'hygiène	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Cristallisé
État physique	Solide
Forme	Solide
Couleur	Divers
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Sans objet
pH	6 – 8 (Neutre)
Point de fusion/point de congélation	Sans objet
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Sans objet
Point d'écoulement	Sans objet
Densité	Sans objet
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Vitesse d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites inférieures d'inflammabilité	Sans objet
Limites supérieures d'inflammabilité	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	Sans objet
Solubilité	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Sans objet

10. STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Réactivité	Aucun connu.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Contact avec les matières incompatibles, i.e. les agents oxydants forts.
Produits incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Chlore gazeux. Chlorhydrique. Oxydes de sodium.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'expositions probables

Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Inhalation	L'inhalation de poussière peut causer des irritations aux voies respiratoires.
Contact avec la peau	Risque d'irritation lors de contact répété et prolongé.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
---	--

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Dans certains cas d'hypertension diagnostiquée, l'ingestion peut causer une augmentation de la pression artérielle.
-----------------------	---

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Sel (CAS 7647-14-5)		
Aiguë		
Oral LD50	Souris	4,000 mg/kg
	Rat	3,000 mg/kg
Autre LD50	Souris	2,602 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Lésion/irritation grave des yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénéicité de la cellule germinale	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1% soit mutagène ou génétoxique.
Mutagénéicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1% soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénéicité	Ne contient n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Tératogénéicité	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Risques d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
--------------------	---

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)		
Aquatique		
Crustacé LD50	Puce d'eau (Daphnia magna)	340.7 – 469.2 mg/l, 48 heures
Poisson LD50	Truite arc-en-ciel, Truite Donaldson (Oncorhynchus mykiss)	4747 – 7824 mg/l, 96 heures
Persistence et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Potentiel de Bioaccumulation	Données non disponibles.	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.	
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des conteneurs scellés conformément à la réglementation en vigueur.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère des Transports des États-Unis (DOT).	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport des marchandises dangereuses (TMD – Canada)	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité renferme tous les renseignements exigés par le règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Non contrôlé.
Réglementation fédérales des États-Unis	
TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)	Non Réglementé.
CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)	Non inscrit.
Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, prévention des rejets accidentels)	Non réglementé.
Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)	

Non réglementé

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat : Non Risque différé : Non Danger d'incendie : Non Danger lié à la pression : Non Danger de réactivité : Non
SARA 302 Substance très dangereuse	Non
SARA 311/312 Produit chimique dangereux	Non
SARA 313 (déclaration au TRI)	Non réglementé

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA – loi sur l'eau potable sûre)	Non réglementé
FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)	Non réglementé

États-Unis – Règlementation des états

Le Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques) : Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

États-Unis – Proposition 65 de la Californie – Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite
Non inscrit.

États-Unis – RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances
Non réglementé.

États-Unis – RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie – substances dangereuses
Non réglementé.

États-Unis – RTK (droit de savoir) au Rhodes Island
Non réglementé.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur l'inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

* La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

* La réponse « Non » indique qu'une ou plusieurs composants du produit ne sont pas énumérés ou sont exempt des listes d'inventaire des pays ayant compétence.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS® Santé : 1 Inflammabilité : 0 Danger physique : 0 Protection Individuelle : X

Préparé par

Sel Warwick Inc
807 boul. Pierre-Roux Est
Victoriaville, Qc G6T 1T7
819-758-5229

Date d'émission

Janvier 2016

Date de révision

Février 2019

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité